

Burundi : libération provisoire d'un Français condamné pour viol

Arrib News, 18/10/2011 – Source XinhuaLe ressortissant français Patrice Faye, incarcéré à la prison centrale de Mpimbura au sud de Bujumbura après avoir été condamné à 25 ans de réclusion pour viol, a été libéré provisoirement lundi pris l'avion mardi pour la France, a confirmé Me Martin Majambere du cabinet de sa défense. Patrice Faye, dans un état de santé très critique, va se faire soigner en France, a expliqué Me Majambere, ajoutant que son client comparaitra tous les deux mois. Faye, qui vit au Burundi depuis 1978, a été condamné le 25 juillet 2011 à 25 ans de prison et à payer une amende de 14.000 euros pour avoir violé cinq filles qu'il encadrait dans une institution de bienfaisance qu'il dirige à Bujumbura.